

# Haut Var - Verdon

var-matin  
Mardi 19 novembre 2019

## ESPARRON

# Alina et Gregory, deux nouveaux sourires pour le Bistrot remis à neuf

À près un an de fermeture, le « Bistrot Ecole » d'Esparron vient de célébrer sa réouverture. Entièrement réhabilités, les locaux de l'ancienne école abritent désormais le « nouveau » bistrot du village, habillé de neuf dans un cadre clair et reposant, où on trouve une ancienne photo des écoliers des débuts. La première rentrée avait eu lieu en 1906<sup>(1)</sup>.

Lors de l'inauguration du bistrot nouvelle version, le maire, Martine Arizzi, a accueilli les nombreux invités, élus et habitants du territoire des Pallières, et bien plus loin encore. Elle a rappelé que « ce bistrot répond aux désirs de tous les Esparronnais, fiers d'avoir ce lieu. Un bel exemple d'hospitalité rurale<sup>(2)</sup> ». A sa tête, Grégory, ancien chef dans un hôtel étoilé de Camargue, et sa compagne Alina, qui « avaient envie de changer et de travailler pour nous : averti par un ami, je suis venu visiter, j'ai complètement accroché avec ce village et ses habitants. J'ai répondu à l'appel à candidatures et j'ai eu la chance d'être retenue. »

### Esprit familial

Gregory – qui manifestement connaît déjà tout le monde – insiste sur la solidarité avec les gens du village, qui ont beaucoup aidé à l'installation. « Ici, c'est une ancienne école et nous voulons garder l'esprit familial et culturel de ce lieu. » Le chef

a rapidement créé des liens avec l'association des producteurs des Pallières, dont le bistrot sera la vitrine. Car ici, seront uniquement proposés des produits du cru, servis à table ou vendus aux clients. Un dépôt de produits de première intention sera mis en place, et dans un proche avenir, une cave à vin. Enfin, des événements spéciaux seront organisés régulièrement.

Pour les centaines de personnes qui se sont pressées dans la salle et dans la « cour de l'école », Grégory avait préparé un immense plat avec les ingrédients du terroir : un « ragoût des Pallières » (chevreau, pois chiches, herbes aromatiques), dont le fumet chatouillait les papilles. Bravant le froid cinglant de cette journée, tout ce petit monde a dégusté, discuté, échangé, ri. Tous les convives se sont félicités de ce bel endroit qui va faire vivre le monde agricole, au cœur de cette très hospitalière communauté rurale.

La cloche a sonné « bonne chance » à Grégory et Alina<sup>(3)</sup>.

JO. B.

1. En 2006, cent ans après la première rentrée, les enfants sont passés au SIVU des Pallières (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Ecole des Pallières), une collectivité territoriale qui réunit trois communes appartenant au canton de Saint-Maximin : Artigues, Esparron et Saint-Martin.
2. Martine Arizzi précise que le label « Bistrot de Pays » a été demandé. Le dossier est en cours d'instruction.
3. Contact : 06 81 16 46 37.



La cloche de l'école a sonné la renaissance des locaux.

(Photos Jo. B.)



Un chef souriant et un plat d'accueil alléchant.



Alina et Grégory, nouveaux gérants du Bistrot.



La foule se presse pour les discours.

## RIANS

### Serge Delmas a remporté le concours de peinture

Les prix du concours de peinture, organisé par le syndicat d'initiative sur le thème « Au détour d'un chemin », ont été remis aux lauréats samedi. Christiane Pinet et les adhérents du syndicat d'initiative ont accueilli le public et les peintres pour la promulgation des résultats.

Serge Delmas, policier à la retraite, âgé de 80 ans et demeurant à Aubagne, a remporté le premier prix. Il a reçu le plébiscite des visiteurs électeurs. Ont ensuite été récompensés Marc Schmitt de Rians, Michèle Niedda de Saint-Sauvournin, Monique Buis de La Destrousse et enfin Aline Lambert de Cadolive. Le prochain concours sera sur le thème « Au travers des saisons ». À vos pinceaux et palettes !

P. H.



Christiane Pinet (à droite), pose avec les lauréats du concours 2019. Marc Schmitt, excusé.

### Provence verdon : le tri sélectif simplifié

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, les usagers doivent trier tous les emballages en plastique, non seulement les bouteilles et flacons en plastique, mais aussi les films, sacs, pots et barquettes, ainsi que tous les petits emballages en métal (capsules de thé et café, opercules et muselets de bouteilles, etc). Tous les emballages (en plastique, en métal, en carton et les briques alimentaires), sans exception, doivent désormais être placés dans les bacs ou colonnes de tri jaunes, pour un geste plus simple et une augmentation des performances de tri.

Les emballages collectés sont ensuite acheminés au centre de tri de Manosque où ils sont séparés selon les matériaux, avant d'être rachetés par les différentes filières de recyclage.

Cette transformation du geste de tri fait l'objet d'une campagne d'information et d'annonce (affiche, spots radio).

Un nouveau mémo-tri est en cours de distribution dans les boîtes aux lettres.